

Avis de constitution

SOCIETE « CHERIF BINTY MOÏSE TRANSPORT » en abrégé « CBMT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, RIVIERA
ABATTA, EN FACE DE L'HOTEL NALOY, Lot 551, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHERIF BINTY MOÏSE TRANSPORT
» en abrégé « CBMT »

Objet : - Transport routier public de personnes et de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, RIVIERA
ABATTA, EN FACE DE L'HOTEL NALOY, Lot 551, Ilot 01

Dirigeant(s) M CHERIF MORIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13513 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79820/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

